

Régionales : la Cdefi demande aux futurs élus de soutenir la mobilité des étudiants

Paris - Publié le jeudi 3 décembre 2015 à 12 h 31 - Actualité n° 57447 - Imprimé par ab. n° 23614

Soutenir la mobilité sortante des élèves-ingénieurs français, notamment les plus défavorisés, et accompagner la mobilité entrante des étudiants étrangers pour renforcer l'attractivité des territoires. Voilà ce que demande la Cdefi aux futurs élus régionaux, le 03/12/2015.

La Conférence publie une série de propositions en matière d'ESR, à l'attention des candidats aux élections régionales avant le premier tour des élections. Ces propositions se déclinent en six thématiques : l'attractivité internationale des territoires le 03/12/2015, après le numérique le 02/12/2015 et l'apprentissage et la vie étudiante le 01/12/2015. Un récapitulatif sera fait le 04/12/2015.

Thématique n° 4 : l'attractivité internationale des territoires

Selon la Cdefi, « les écoles d'ingénieurs participent au rayonnement de la culture, de la langue et des valeurs françaises. A travers leurs enseignements, elles contribuent ainsi au renforcement des relations de coopération entre les pays et à l'attractivité des régions françaises. Il s'agit également d'atouts importants dans le développement des entreprises françaises à l'international. »

La Cdefi propose pour cela que les régions :

- « accompagnent la mobilité sortante des élèves-ingénieurs dans les écoles en accord avec les orientations stratégiques régionales - ces dispositifs devant renforcer le soutien aux élèves les moins favorisés ;
- soutiennent la mobilité entrante pour attirer et retenir de jeunes talents internationaux. Ces étudiant(e)s étranger(e)s deviennent des ambassadeurs de leur région d'accueil. Les jeunes diplômé(e)s internationaux, bilingues et biculturels, constituent un vivier de recrutement unique pour contribuer au développement global des entreprises du territoire et à l'attractivité de ce territoire pour des entreprises ayant une stratégie à l'international. »

Les autres propositions de la Cdefi

- En matière de vie étudiante et apprentissage : Régionales : la Cdefi demande aux futurs élus de consacrer 10 % de leur budget annuel à l'ESR
- En matière de développement du numérique : Régionales : la Cdefi demande aux futurs élus de subventionner l'équipement numérique de l'ESR

Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs



Président : François Cansell.

Création : 1976.

Mission : Représenter les écoles d'ingénieurs et les universités de technologie auprès de l'Etat, de l'Union européenne et des organisations internationales.

Gouvernance : Le Bureau, élu pour deux ans, est composé du président et de trois vice-présidents. La Cdefi est administrée par un conseil d'administration dénommé Commission permanente et composée de 20 membres.

Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs

79 avenue Denfert-Rochereau

75014 Paris - FRANCE



Fiche n° 1925, créée le 05/05/14 à 12:22 - MàJ le 18/09/15 à 18:07

Robert Corinne

Presse

Noir sur Blanc

09 70 44 89 12

crobert@noirsurblanc.com



CONTACT